



Article de conseils de sécurité pour le printemps

En-tête : Les nouvelles directives volontaires pour les jeunes travailleurs agricoles

Première publication : Le 23 mai 2014

Signature : Association canadienne de sécurité agricole

Nombre de mots : 903

Les enfants du milieu agricole font race à part. Ils sont souvent précoces, dévoués, intelligents et bien disposés à aider à la ferme. Cependant, même le jeune travailleur le plus avancé n'a pas les connaissances, l'expérience ni le jugement d'un travailleur agricole chevronné. Étant donné que tant de jeunes commencent maintenant des emplois d'été à la ferme, les parents et employeurs des jeunes travailleurs agricoles doivent bien comprendre les niveaux de développement, les capacités et les limitations des jeunes et savoir quand et comment établir des règles et limites claires pour tout tâche assignée à une jeune personne.

Greg Englot est un élève en 12^e année et un jeune travailleur agricole d'Abernethy, en Saskatchewan. « J'aime bien [travailler à la ferme], je le ferai sans rémunération », dit-il. Néanmoins, Greg Englot déclare que les jeunes travailleurs peuvent s'exposer à des dangers. « Quelquefois on a trop de confiance en soi et l'on pense qu'on peut faire quelque chose qu'on ne devrait probablement pas faire. [Les jeunes travailleurs] veulent prouver leur valeur, surtout s'ils aiment vraiment bien la tâche qu'ils effectuent et ils peuvent se mettre en danger », ajoute-t-il.

En mars, l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) et la Fédération canadienne de l'agriculture ont lancé *Parlons-en!*, une campagne de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole dont le but est d'encourager les agriculteurs à parler de la sécurité agricole. Parler aux jeunes travailleurs est un volet de la bonne communication au lieu de travail agricole. Glen Blahey est spécialiste en santé et sécurité à l'ACSA. « Plusieurs jeunes travailleurs tendent à généraliser leurs compétences d'une tâche à l'autre, croyant qu'ils ont la taille et la force pour surmonter tout problème. Ils ont des sentiments d'immortalité et croient qu'ils ne peuvent pas être blessés—cela peut les mettre en danger, dit-il. L'ACSA a développé une ressource qui fournit des renseignements sur les besoins et limitations des jeunes travailleurs. Le Modèle de politique canadien pour les jeunes offre des directives volontaires qui permettent aux parents et aux propriétaires et exploitants agricoles de planifier et de parler pour assurer la sécurité des jeunes travailleurs. La politique a été adaptée d'un document semblable développé par des défenseurs de la sécurité des jeunes et des chefs de file agricoles aux États-Unis.

Le modèle de politique conseille aux propriétaires et exploitants agricoles d'offrir aux jeunes travailleurs un programme d'orientation de base qui aide à présenter des lignes directrices, attentes et politiques pour le travail à la ferme.

La politique souligne aussi l'importance de la supervision. Les jeunes travailleurs agricoles nécessitent le plus haut niveau d'appui lors du processus d'orientation et de formation. Le niveau de supervision d'un jeune travailleur dépend de l'individu, puisque les niveaux de compétence et de maturité varient d'une personne à l'autre. Il est important de participer à une formation pratique au cours de l'emploi. Tout le travail doit être surveillé directement jusqu'à ce que le jeune travailleur puisse prouver sa compétence pour une tâche. Les jeunes travailleurs doivent travailler à côté de mentors chevronnés et l'on ne doit



pas les mettre dans une situation de travail en solitaire.

Quand on assigne des tâches générales ou spécifiques aux jeunes il est aussi important de considérer le niveau de danger en question. Par exemple, les tâches affectées aux jeunes de 14 et 15 ans doivent s'effectuer uniquement dans les milieux de travail non dangereux. L'éventail d'options peut être élargi pour les jeunes de 16 et 17 ans, mais uniquement s'ils ont suivi des programmes professionnels ou d'autres programmes d'apprentissage en situation de travail et si l'on a obtenu le consentement écrit de leurs parents.

Les heures de travail sont un autre facteur important à considérer quand on planifie les tâches agricoles ou quarts pour les jeunes travailleurs. Les jeunes travailleurs nécessitent moins d'heures de travail et des pauses plus fréquentes que les adultes. C'est parce que les jeunes de moins de 18 ans sont à une étape de croissance et de développement rapides et ils ont besoin de plus de temps de sommeil et de repos. De plus, les jeunes travailleurs ont besoin de temps pour participer aux activités de l'école, de la famille et de loisirs communautaires pour les aider à devenir des adultes équilibrés.

Ce ne sont que quelques-unes des directives volontaires traitées dans le modèle de politique. Cela dit, il est important de reconnaître que rien de magique n'arrive à l'âge de 18 ans en termes de maturité ou risque de blessure au travail, donc il est important d'évaluer toujours la compétence d'un jeune travailleur contre le risque de blessure selon la tâche, peu importe l'âge indiqué sur le permis de conduire. Et comme toujours, il est important d'étudier les exigences des lois provinciales pour les jeunes travailleurs, qui régissent les heures de travail et les règlements de sécurité et santé.

Les jeunes travailleurs peuvent être un excellent atout pour tout lieu de travail agricole pendant les mois très occupés de l'été mais il est important de leur offrir l'attention, la supervision, la formation et l'orientation spéciales dont ils ont besoin afin d'être productifs et à l'abri des dangers.

Pour de plus amples renseignements sur le *Modèle de politique canadien : l'emploi des jeunes dans l'agriculture*, visitez casa-acsa.ca/fr/Modele-de-politique-canadien-pour-les-jeunes. Avez-vous des questions sur la sécurité? Communiquez avec l'ACSA à info@casa-asca.ca.

Légendes de photo : May 2014 Young Farm Worker

L'ACSA avait développé un ensemble de directives volontaires que les exploitants agricoles peuvent utiliser quand ils emploient les jeunes travailleurs à leur ferme.

